



## La pandémie a généré des idées innovantes dans le domaine social

Par Gaby Szöllösy<sup>1</sup>

**La crise sanitaire a menacé l'existence de nombreuses personnes. Mais le coronavirus a également apporté une contribution favorable au système de sécurité sociale : l'innovation était contagieuse - les idées prometteuses se sont propagées pour passer d'une région à l'autre. Reste à savoir si l'esprit pionnier survivra à la pandémie**

Début octobre, l'Office fédéral de la statistique a présenté un remarquable baromètre du moral : 11,3% de la population a subi des baisses de revenu au cours du premier semestre 2021 en raison de la pandémie, selon les données de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) 2021. Pas moins de 20% des personnes vivent dans un ménage déclarant une baisse de revenu au cours des 12 derniers mois. Selon cette enquête, la pandémie a également entraîné des pertes de gain très fréquentes chez les personnes travaillant dans le secteur de l'hébergement et la restauration (35,5 %), chez les personnes qui considèrent leurs revenus comme très bas (19,5 %) et celles de nationalité étrangère (16,7 %). En revanche, les employés de l'administration publique (4,2 %) et le personnel enseignant (8,2 %) ont été nettement moins affectés.

Il est toutefois intéressant de noter que le niveau de satisfaction de la population n'a que légèrement diminué : la part des personnes se considérant toujours ou la plupart du temps heureuses est tombée à un peu moins de 74% au premier semestre 2021 (contre un bon 79% avant la crise sanitaire). Mais le niveau de satisfaction élevé à l'égard des relations personnelles et de la perception de l'état de santé n'a guère changé. Les adolescents et les jeunes adultes font toutefois exception à la règle, puisque 55% ont déclaré que la pandémie de Covid-19 avait eu un impact négatif sur leur moral.

### **Les mesures garantissant l'existence, sources de grande satisfaction**

Que nous apprend ce baromètre du moral ? D'une part, il est certain que les prestations extraordinaires des systèmes de sécurité sociale en amont décidées à la hâte par la Confédération ont pu amortir l'impact économique de la pandémie à l'échelle individuelle et ont déployé l'effet escompté. Cela concorde avec le monitoring de l'aide sociale de la CSIAS qui, après une brève augmentation lors du premier confinement de mars 2020, n'a enregistré aucune hausse des taux d'aide sociale dans toute la Suisse - dans certaines régions, ceux-ci ont même chuté.

D'autre part, l'enquête montre que les mesures rapides ont permis de maintenir la confiance de nombreuses personnes dans l'État et dans leur situation personnelle, ce qui se traduit par un niveau de satisfaction élevé et par la nouvelle hausse de la part de population éprouvant un sentiment de sécurité de l'emploi au premier semestre 2021 après une baisse en 2020. Pour les personnes de nationalité

---

<sup>1</sup> Gaby Szöllösy est secrétaire générale de la CDAS



suisse, celles avec une formation tertiaire et celles vivant dans un ménage à revenu élevé (auto-estimé), cette sécurité subjective de l'emploi a presque retrouvé le niveau d'avant la crise, alors qu'elle est restée nettement inférieure chez les personnes de nationalité étrangère à bas revenu.

Ce constat coïncide également avec les analyses des organisations réunies au sein de la Charte Aide Sociale Suisse : à plus long terme, nous considérons comme menacés les groupes de personnes qui peinaient déjà à intégrer le marché du travail avant la crise, notamment les chômeurs de longue durée, les personnes sans formation post-obligatoire et les indépendants sans assise financière. Les répercussions économiques du Covid-19 pourraient entraîner un assainissement structurel à moyen terme. Le défi consiste donc à accompagner ces personnes afin qu'elles puissent retrouver un emploi.

### **Aide d'urgence nécessaire dans plusieurs cantons et villes**

Pendant la crise, de nombreuses personnes touchées par la pauvreté se sont tournées vers les œuvres caritatives qui avaient temporairement étendu leurs services. L'aide dispensée allait du soutien financier aux bons d'achat en passant par la distribution alimentaire et l'hébergement des sans-abri. Ces œuvres d'entraide ont également assumé une fonction importante de conseil et de triage, de sorte que de nombreuses personnes dans le besoin ont pu faire valoir leurs droits légitimes auprès des assurances sociales ou de l'aide sociale. Cependant, les personnes touchées par la pauvreté ne sollicitent pas toutes l'aide à laquelle elles ont droit, ou ne sont tout simplement pas éligibles. Cette situation s'applique, par exemple, aux personnes sans permis de séjour valable (sans-papiers). A noter que de nombreux migrantes et migrants en situation régulière renoncent encore à une aide fédérale par crainte d'une révocation de leur autorisation de séjour en cas de perception de prestations d'aide sociale.

Plusieurs cantons ont donc introduit l'aide immédiate liée au coronavirus, principalement sous la forme de fonds. Une action qui permet de soutenir les personnes qui n'ont pas droit aux aides fédérales ou qui risquent de finir directement à l'aide sociale. Les cantons de JU, BS, AG et SG prévoient p. ex. une telle aide d'urgence suite au Covid-19. Le canton du Tessin a créé un système d'aide efficace avec le « Ponte Covid » : il fournit une aide extraordinaire et temporaire aux indépendants qui ont subi une baisse de leur chiffre d'affaires en raison de la pandémie ou aux employés qui ont perdu leur emploi et ne perçoivent pas d'indemnités de chômage. En outre, le canton a accordé une aide ponctuelle d'un montant maximal de CHF 500.- aux familles dans le besoin. Dans le cadre d'un programme similaire, le canton de Genève a apporté une aide exceptionnelle aux personnes ayant enregistré une perte de gain lors du premier confinement sans avoir droit à aucun autre fonds. En outre, la ville et le canton de Genève ont investi cinq millions de francs afin que les œuvres caritatives puissent poursuivre la distribution de colis alimentaires.

D'autres cantons et surtout des villes ont lancé des programmes spécifiquement destinés aux personnes non éligibles ou qui ne souhaitent pas recourir à l'aide sociale. Cet été, les villes de Zurich et de Lucerne ont p. ex. introduit une aide économique de base pour les personnes (principalement issues du secteur de la migration) n'ayant pas droit à d'autres prestations du système social.

Les nombreux exemples le confirment : la Confédération, ainsi que les cantons et villes ont réagi rapidement, en adoptant les bons exemples les uns des autres - des approches innovantes sont passées



d'une région à l'autre. La plupart de ces projets sont temporaires, car les cantons et les villes concernés ne souhaitent pas mettre en place des structures parallèles à long terme.

### **Les innovations sont aussi requises à moyen terme**

Dans les mois à venir, les conséquences de la crise de Covid-19 continueront toutefois à poser de nouveaux défis au système de sécurité sociale en Suisse. Il convient d'investiguer les autres innovations à apporter au système à moyen terme pour soutenir les groupes de personnes vulnérables. Comme mentionné initialement, les organisations de la Charte Aide Sociale Suisse estiment qu'il est nécessaire d'agir, surtout dans le cas des indépendants sans assise financière qui ne sont pas couverts par les caisses de chômage. La question de savoir si la démarche doit être étendue est politiquement controversée.

Il est en revanche évident que les salariés confrontés à des défis particuliers sur le marché du travail – tels que les indépendants, les chômeurs de longue durée, les personnes sans formation professionnelle ou assumant des responsabilités familiales - ont besoin d'un soutien très spécial. Concrètement, cela signifie que les offices régionaux de placement doivent s'occuper encore plus spécifiquement de ces personnes.

Le coronavirus a montré qu'il est possible d'agir rapidement si les pouvoirs politiques le décident. L'énergie et la persévérance générées ont permis une collaboration constructive par-delà les organisations, services ou départements. À cet égard, la pandémie a donné lieu à des innovations et coopérations positives. Reste à savoir si la politique et l'administration auront la volonté de développer rapidement une intégration ciblée sur le marché du travail au terme du coronavirus et d'investir dans les groupes de personnes vulnérables. Il n'est pas évident de réformer le système de sécurité sociale, qui exclut aujourd'hui de larges groupes de personnes, et ainsi d'éviter l'émergence d'une nouvelle pauvreté.

Espérons que la vague d'innovation survivra à la pandémie. Les études commandées par l'Office fédéral des assurances sociales dans le cadre de la Plateforme nationale contre la pauvreté relèvent en effet que les différences entre les groupes socio-économiques se sont accentuées - non seulement en termes de revenus et de richesse, mais aussi dans d'autres domaines. Des études montrent que durant la pandémie de Covid-19, les inégalités d'accès à la formation se sont accrues et la santé mentale des personnes vulnérables s'est détériorée. Si tel est le cas, la situation appelle des réformes sociopolitiques.